

MODALITES D'APPLICATION DU SERVICE DB SCHENKERsystem France

Le fait de souscrire au service DB SCHENKERsystem France vaut acceptation sans aucune réserve des conditions ci-après définies, lesquelles sont complétées, pour les points non couverts, par les Conditions Générales de Vente de DB SCHENKER.

1 – Champ d'application

• **Marchandises** : toutes marchandises à l'exclusion des marchandises dangereuses (sauf en quantités limitées) ou faisant l'objet d'une réglementation particulière, à savoir notamment : bijoux, perles et pierres précieuses, monnaies, métaux précieux, lingots, billets de banque, devises, titres négociables ou au porteur, cartes de crédit, actions, obligations, coupons, valeurs de toute espèce, objets d'art, de sculpture ou de peinture, antiquités, objets de curiosité ou de collection, animaux, armes à feu, tabacs, alcools supérieurs à 15%, mobiliers de déménagement et effets personnels, stupéfiants, sangs et organes, urnes funéraires, produits explosifs ou radioactifs, marchandises sous température dirigée, sans que cette liste soit limitative. Il appartient au donneur d'ordre d'informer DB SCHENKER des particularités de la marchandise et de toutes données susceptibles d'avoir une incidence sur la bonne exécution du transport, notamment sur des réglementations particulières applicables au transport de sa marchandise.

• **Caractéristiques des envois** :

- envoi conditionné (en général en cartons ou sur palettes) pour être facilement manutentionnable et non agressif pour les autres marchandises ;
- le nombre de palettes ne dépasse pas 3 ;
- le poids par unité de manutention ne dépasse pas 600 kg (pour des poids supérieurs – consulter votre interlocuteur DB SCHENKER) ;
- le volume ne dépasse pas 6 m³ ;
- la surface au sol n'excède pas 3 m² ;
- les flux ne comportant que des longueurs sont interdits. Est considéré comme longueur tout envoi dont une dimension dépasse 2.40 m ;
- dans le cadre de flux mixte colis/longueur, la longueur maximale autorisée est de 4 m si le poids unitaire des longueurs est inférieur à 35 kg ;
- les flux dont le rapport poids/volume moyen est inférieur ou égal à 50 kg/m³ sont interdits.

• **Gestion des palettes** : lorsque DB SCHENKER est chargée de la gestion des supports de manutention, elle se réserve le droit d'appliquer un taux de freinte de 15 % sur la totalité des supports qu'elle est tenue de récupérer.

• **Sous-traitance** : DB SCHENKER a la faculté de sous-traiter tout ou partie des prestations sans aucune limitation.

2 – Dispositions particulières

• **Délais de livraison**

Les délais du service DB SCHENKERsystem France ne sont pas garantis et aucune indemnité ne peut être réclamée en cas de retard.

• **Perte, dommage**

En cas de perte ou de dommage, les dispositions des Conditions Générales de Vente de DB SCHENKER s'appliquent.

L'indemnisation est effectuée sur la base du prix de revient (remise en état ou remplacement) hors marge commerciale.

Dans le cas d'une demande d'approvisionnement (enlèvement chez un tiers), les limites de responsabilité pour pertes et avaries sont de 15 €/kg avec un maximum de 500 € du colis chargé ou unité confiée, quels qu'en soient le poids, le volume ou les dimensions.

• **Déclaration de valeur – assurance dommages**

- Déclaration de valeur : déplaçonnement des limites de responsabilité de DB SCHENKER selon la valeur déclarée par le donneur d'ordre.
A compter du 1^{er} € jusqu'à un montant maximum de 500000 € (si valeur au-delà de 500000 €, nécessite l'accord exprès de DB SCHENKER) au taux de 0,68 % de la valeur de la marchandise (minimum facturé 7.30 €).
- Assurance dommages (ad valorem) : assurance de la marchandise du donneur d'ordre par DB SCHENKER selon les conditions de sa police d'assurance.
A compter du 1^{er} € jusqu'à un montant maximum de 500000 € (si valeur au-delà de 500000 €, nécessite l'accord exprès de DB SCHENKER) au taux de 0,70 % de la valeur de la marchandise (minimum facturé 7.30 €).

Aucune déclaration de valeur ou assurance dommages n'est mise en place sans ordre écrit et non-équivoque du donneur d'ordre, répété pour chaque expédition, et accepté expressément par DB SCHENKER.

• **Contre remboursement** :

L'indication d'un montant à percevoir en contre-remboursement engendre la mise en place automatique d'une déclaration de valeur calculée sur ce même montant.

DB SCHENKER ne pourra être tenu pour responsable si le chèque du destinataire est impayé. Si DB SCHENKER a déjà réglé l'expéditeur, celui-ci s'oblige à rembourser DB SCHENKER du montant perçu.

3 – Prix de transport

• Tous les prix s'entendent hors taxes et seront augmentés de la TVA au taux en vigueur au moment de l'émission de la facture.

• Le poids pris en compte pour la facturation comprend tous les accessoires utilisés à son conditionnement et à sa manutention. Lorsque la marchandise pèse moins de 200 kg/m³, le prix de transport est calculé sur cette base. Pour les marchandises fragiles, non emballées ou insuffisamment emballées (*précautions particulières nécessaires*), masses indivisibles de 200 à 500 kg non palettisées, une majoration de 50 % sera appliquée. Pour les masses indivisibles de 500 à 1000 kg non palettisées, majoration de 100 %.

• Les prix sont forfaitaires par tranche de poids, jusqu'à 100 kg. Au-delà, un prix aux 100 kg est appliqué sur le poids réel arrondi (au 10 kg supérieurs, jusqu'à 1000 kg, et au 50 kg supérieurs ensuite).

• En cas de demande d'approvisionnement ou de retour de marchandises, il convient d'ajouter un surcoût de + 30 % sur le tarif DEPART ou FRANCO en application, ainsi que la taxe demande d'approvisionnement.

• Les prix sont révisés au moins une fois par an par DB SCHENKER, suivant une notification écrite adressée au donneur d'ordre. Les prix ainsi notifiés sont considérés comme acceptés et deviennent applicables à défaut de réponse du donneur d'ordre dans les trente jours suivant la réception de ladite notification.

Les prix pourront également être révisés à tout moment :

- en cas de variation des données et volumes indiqués par le donneur d'ordre, ayant servi de base à DB SCHENKER pour l'établissement des prix ;
- en cas d'événement extérieur à la volonté de DB SCHENKER impactant les prix.

• Pour prendre en compte la variation du coût du carburant, les prix sont majorés selon la grille gazole de DB SCHENKER en vigueur au moment de la facturation, par dérogation à l'article L.3222-2 du Code des transports.


Les présentes Modalités d'application du service DB SCHENKERsystem France annulent et remplacent les versions précédentes à compter du 1^{er} octobre 2017.

Vos prestations optionnelles

Prendre en compte vos expéditions

• Saisie de vos expéditions en agence (Absence de Flux informatiques)	2.02 € / Expédition
• Valeur déclarée (Minimum de facturation de 7.30€)	0.68 % de la valeur marchandise
• Assurance Dommages (ad valorem)(Minimum de facturation de 7.30 €)	0.70 % de la valeur marchandise
• Frais fixes par expédition Contre remboursement Par tranche indivisible de 150 € au- delà de la 1 ^{ère} tranche	42.06 € / Expédition + 1.37 €



Acheminer vos expéditions

• Date Impérative de Livraison avec un minimum de 5.25 € (Franchise de 7 jours au-delà facturation des frais de stockage)	5.25 € les 100 kg
• Livraison Particulier sur RDV avec un minimum de perception 5.92 €	5.92 € les 100 kg
• Gestion des Emballages consignés (Palettes, Rolls...) : Suivi sans la fourniture	3.00 € / Emballage
• Emballage non restitué par le destinataire (Facturation à l'expéditeur)	18.40 € / Emballage
• Taux de freinte	15 %
• Livraison à l'étage, mise en lieu d'utilisation, dépotage	Nous consulter
• Enlèvement fournitures d'emballage non consignées (Palettes, Cartons..)	Nous consulter 
• Livraison Foire, Salon, expo..	Nous consulter

Suivre vos expéditions


• Information Routières, Intempéries, Réseau...	Offert
• Information destinataires	Offert sur étude

Administrer vos comptes

• Abonnement mensuel pour la mise à disposition CO2 synthétique	Offert 
• Abonnement mensuel pour la mise à disposition CO2 détaillé	30 € 
• Facture électronique	Offert sur demande
• Frais fixe par expédition en port du	20.00 €
• Encaissement différé (Relevé de port dû en compte)	20.00 €

Frais complémentaires

Prendre en compte vos expéditions

• Demande d'approvisionnement ou de retour de marchandises (surcoût de 30% sur le tarif départ ou Franco)	9.72 € / Expédition
• Passage à vide suite demande d'approvisionnement ou de retour de marchandises ou de passage pré-défini	24.00 € / Passage 
• Poids erronés	5.24 € / Expédition

Acheminer vos expéditions

• Contribution Sureté & Qualité	1.80 € / Expédition
• Livraison pour les expéditions à destinations des départements 75-77-78-91-92-93-94-95	7.26 € / Expédition
• Ajustement Saisonnier (Livraisons & enlèvements du 1 ^{er} Juin au 31 Août - nous consulter pour les destinations concernées)	+ 15% / Expédition
• Livraisons stations en altitude, îles et envois vers la Corse (hors France Métropolitaine)	Nous consulter, tarif spécifique
• Demande d'instruction pour les marchandises en instance lorsqu'elles n'ont pas été réceptionnées par le destinataire	38.70 € / Avis
• Magasinage par journée et par fraction indivisible de 100 kg	12.00 € les 100 kg
• Deuxième présentation : Province (Minimum de 16.90 €)	16.90 € les 100 kg
• Ile de France (Minimum de 22.20 €)	22.20 € les 100 kg
• Livraisons Grandes Surface, Min, Centre Douane, Aéroport et Port (Minimum de 20.23 €)	20.23 € les 100 kg

Suivre vos expéditions

• Fourniture de récépissé émarginé	Offert sur votre espace client ou 14.60 € par demande
------------------------------------	--

Administrer vos comptes

• Frais de Facturation	19.94 €
------------------------	---------